

blement lieu bientôt afin de régler définitivement toutes les difficultés pendantes. Nos relations commerciales avec l'île vont être les mêmes qu'avant l'imbroglie; nos pêcheurs vont jouir des mêmes privilèges et le poisson de Terre-Neuve sera admis en franchise.

On sait que la convention Bond-Blaine intervenue entre Terre-Neuve et les Etats-Unis, est devenue une lettre morte grâce à l'intervention de l'Angleterre. Terre-Neuve semble, par ses nouveaux agissements, avoir compris que la métropole ne peut pas souffrir qu'une colonie britannique accorde des avantages à une puissance étrangère au détriment d'une autre colonie.

* Le 18 mai était le 250^e anniversaire de la fondation de Ville-Marie, devenue la riche et splendide cité de Montréal. C'est en effet le 18 mai 1642 que Paul de Chomedey de Maisonneuve a jeté les premières fondations de notre ville. C'est aussi en ce jour à jamais mémorable que, sur le territoire de Montréal, le saint sacrifice de la messe a été offert pour la première fois. C'est le père Vimont qui a dit cette première messe et qui alors a prononcé devant la colonie naissante ces paroles prophétiques qui se sont admirablement réalisées :

Vous êtes le grain de sénévé, le petit grain de sénévé qui croîtra jusqu'à ce que ses branches couvrent la terre de leur ombre. Vous êtes peu nombreux, mais votre œuvre est l'œuvre de Dieu. Son sourire est sur vous et vos enfants rempliront cette terre."

Les fêtes par lesquelles on devait cette année célébrer l'anniversaire de ce grand événement, sont remises à l'année prochaine pour les faire co-incider avec l'exposition de Chicago. Dans le même temps auront lieu l'inauguration de la statue de Maisonneuve sur la place d'Armes, l'inauguration du monument national sur la rue Saint-Laurent, et la consécration de la cathédrale de Saint-Pierre sur le carré de la Puissance.

Nos frères de la vieille France assisteront en grand nombre à ces fêtes de la Religion et de la Patrie. Ces fêtes seront de nature à resserrer les liens qui nous rattachent à la terre chérie de nos ancêtres. Monseigneur l'archevêque de Rouen sera paraît-il, invité spécialement à ces cérémonies qui auront lieu sur ces territoires soumis jadis à la juridiction de son siège archi-épiscopal. Si ce prélat consent à venir visiter le Canada, il peut être certain que la réception que nous lui ferons sera la plus enthousiaste qui ait jamais été faite dans ce pays. En ces temps d'allégresse, tous les Canadiens-français catholiques seront unis comme un seul homme pour souhaiter la plus cordiale bienvenue au successeur de leurs anciens évêques, et pour célébrer dans des manifestations patriotiques les souvenirs des anciens jours.

* Monseigneur l'archevêque de Montréal vient de publier une lettre pastorale pour annoncer officiellement l'érection du diocèse de Valleyfield, et la nomination de monsieur le chanoine Emard au nouveau siège épiscopal.